

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le conseil municipal a décidé, dans sa séance du 18 septembre 2020, de la mise à l'enquête du **projet de déclassement du statut de voie communale vers celui de chemin d'exploitation de l'extrémité ouest du Chemin de Léovillers**, dans son profil est-ouest sur une longueur d'environ 75 mètres bordant les habitations.

Le dossier d'enquête, à savoir la notice explicative et les plans, sera consultable en mairie de Varize-Vaudoncourt **du mercredi 6 janvier au jeudi 21 janvier 2021** inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux horaires suivants :

- **les mardis, de 9 h à 11 h 30**
- **les mercredis, de 13 h à 16 h 45**
- **les vendredis, de 16 h à 18 h 45**
- **les samedis, de 10 h à 11 h 30**

L'ensemble des pièces sera également consultable sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : www.varize.fr.

L'enquête publique est organisée dans le respect des mesures sanitaires. Le lavage des mains, le port du masque et la distanciation physique devront être strictement respectés par le public. Madame Marie-Elisabeth BECKER, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de Varize-Vaudoncourt, aux dates et heures suivantes :

- **mercredi 6 janvier de 10h à 12h,**
- **jeudi 21 janvier de 14h à 16h.**

Avant toute venue à l'une des permanences du commissaire-enquêteur et dans l'optique de respecter les mesures barrières, il est recommandé de prendre contact avec la mairie de Varize-Vaudoncourt qui communiquera un créneau pour limiter l'affluence du public.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations dans un registre ouvert à cet effet, à la mairie de Varize-Vaudoncourt, ou les adresser par lettre au commissaire-enquêteur (Mairie de Varize-Vaudoncourt, à l'attention de Madame Marie-Elisabeth BECKER, Commissaire-Enquêteur, 14 route de Bannay, 57220, Varize-Vaudoncourt.

Les observations du public pourront également être faites par voie électronique jusqu'au **jeudi 21 janvier 2021 inclus** à l'adresse suivante : mairie.varize@wanadoo.fr.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations du public transmises par voie postale et par voie électronique seront tenues à la disposition du public en mairie. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront transmis au maire de Varize-Vaudoncourt et mis en ligne sur le site internet de la mairie de Varize-Vaudoncourt pour être tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an à compter de la transmission du rapport d'enquête.

Affiché le 28 novembre 2020,

Le Maire,



F. ROGOVITZ